REGLEMENTATION DE LA PECHE AU PLAN D'EAU ANNEE 2019

Ouverture du plan d'eau le samedi 16 mars 2019 à 8 heures avec un lâcher de truites

Lâcher de truites baguées le samedi 18 mai 2019

Droits	Carte annuelle	50 €	Ticket spécial ouverture	8 €
	Ticket journalier	5 €	Ticket lâcher de truites	8 €

Point de vente du ticket - Le Quotidien centre bourg de Conlie, ou par les responsables du plan d'eau sur place à leur passage

FERMETURE EXCEPTIONNELLE : vendredi 17 mai : mardi 2 juillet

Gratuité

- Pour les enfants de moins de 12 ans, avec une seule ligne, s'ils sont accompagnés d'un adulte pêcheur.
- Les enfants de moins de 12 ans non-accompagnés ne peuvent, en aucun cas, se procurer un ticket de pêche sauf les groupes accompagnés de responsables.
- La carte ou le ticket est personnel, doit être présenté au responsable chargé de l'application du présent règlement.

Réglementation

- Le nombre de truites pêchées est limités à 7.
- Nombre de gaules autorisées : **3 (sauf jour de lâcher de truites 1 gaule)**
- La pêche est pratiquée à partir des rives .
- Les leurres artificiels (cuillers, etc .) cordées et nasses sont interdit (sauf les mouches)
- Tapis de réception est obligatoire
- Interdiction aux bateaux téléguidés.
- Seule la carte vendue par le quotidien et les responsables du plan d'eau est obligatoire
- **Les appâts seront utilisés avec modération. (GRAINE CUITE)**
- Feu interdit.

Responsabilité

- Les pêcheurs (et les promeneurs) devront utiliser les poubelles et respecter les abords du plan d'eau (les plantations, les toilettes, les parkings, etc.).
- La commune de Conlie, propriétaire du plan d'eau et du droit de pêche, se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de vandalisme.

Consignes d'ordre général

- Le passage de véhicules, y compris les deux roues sont interdit.
- Baignade interdite.
- Les chiens doivent être tenus en laisse (respecter le bord de l'eau pour les pêcheurs)
- Horaires d'ouverture de 6 h à 21h30 pendant toute la saison et 8 heures jours de lâcher de truites.

Avis aux pêcheurs **AIDEZ NOUS !!** Pour le bon entretien du plan d'eau, remettez à l'eau immédiatement les esturgeons, les carpes amour, les carpes koï, ainsi que toutes les carpes supérieur à 4kg. Pour le petit blanc 1 kg par pêcheur.

FERMETURE DU PLAN D'EAU LE DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019 A 18H .

BUREAU	Président	Guillaume Corbin	06,59,45,54,30
	Secrétaire	Christophe Brière	06,19,03,78,05

Le Président

AVIS AUX PECHEURS

FERMETURE EXCEPTIONNELLE
DE L ETANG

VENDREDI 17 MAI 2019

MARDI 2 JUILLET 2019